ville de
Saint-Gabriel

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT CV. 604

Modification du règlement de lotissement CV. 196 relatif aux contributions à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels

Avis aux personnes intéressées par une assemblée publique de consultation sur un projet de règlement modifiant le règlement de lotissement CV. 196

AVIS PUBLIC est par la présente donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 3 mars 2025, le conseil a adopté par résolution le premier projet de règlement CV. 604 modifiant le règlement de lotissement CV. 196, dont l'effet est de modifier les contributions à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels.

Une assemblée publique de consultation suivie d'une séance ordinaire du conseil aura lieu le 7 avril 2025 à 19 h au bureau de la ville situé au 45, rue Beausoleil à la Ville de Saint-Gabriel. Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué, de même que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui le désirent pourront s'exprimer.

Le règlement de modification concerne l'entièreté du territoire.

Toute personne désirant obtenir une copie de ce projet de règlement ou le consulter peut venir au bureau de l'hôtel de ville, situé au 45, rue Beausoleil à la Ville de Saint-Gabriel, du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, et le vendredi, de 9 h à 12 h. Il est aussi possible de communiquer avec la Ville de Saint-Gabriel par téléphone au 450-835-2212 ou par courriel à mairie@ville.stgabriel.qc.ca.

Le présent règlement entrera en vigueur suivant les dispositions de la *Loi.*

Fait et donné à Saint-Gabriel, ce 13e jour du mois de mars 2025.

Michel St-Laurent
Directeur général et greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, SOUSSIGNÉ, MICHEL ST-LAURENT, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL, CERTIFIE AVOIR PUBLIÉ LE PRÉSENT AVIS EN EN AFFICHANT UNE COPIE À L'HÔTEL DE VILLE, 45 RUE BEAUSOLEIL, ENTRE 9 H ET 16 H, LE 13 MARS 2025 ET SUR LE SITE DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL AU http://www.ville.stgabriel.qc.ca/.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 13E JOUR DU MOIS DE MARS 2025.

Michel St-Laurent
Directeur général et greffier